

***EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VERZEILLE DU 22 SEPTEMBRE 2026 N°603 /2026***

Nombre de Conseillers en exercice : 11 Nombre de membres présents : 11	Vote par procuration : 0 Convocation du 17/09/2026
---	---

Présents : Alain COSTESEQUE, Jean-Claude GARROUSTE, Patrick DECHAPPE, Rose Marie COSTESEQUE, Fatima TAHAR , Frédéric AUDIER, Emilie CAZANAVE, Sandrine SARDA, Rosalie PORTELA, Teddy SADAQUI, Gwen ROGER.

Secrétaire de Séance : Sandrine SARDA.

Le vingt-deux septembre deux mille vingt-six le Conseil Municipal de la Commune de Verzeille, dûment convoqué, s'est réuni en mairie sous la Présidence de Monsieur Alain COSTESEQUE, Maire.

OBJET : Création des commissions communales

Monsieur le Maire,

Afin de faciliter la mise en œuvre des différents projets de la commune et d'améliorer son fonctionnement, je vous propose de procéder à la constitution des commissions communales suivantes :

- Commission des travaux ;
 - Le Maire, M. Alain Costeseque
 - M. Jean-Claude Garrouste
 - M. Patrick Dechappe
 - Mme Sandrine Sarda
 - M. Teddy Sadaoui

- Commission sociale et jeunesse ;
 - Le Maire, M. Alain Costeseque
 - Mme Fatima Tahar,
 - Mme Rose Marie Costeseque
 - Mme Rosalie Portela
 - M. Gwen Roger
 - Mme Emilie Cazanave
 - M. Frédéric Audier

- Commission finances :
 - Le Maire, M. Alain Costeseque
 - Mme Sandrine Sarda
 - Mme Rose Marie Costeseque
 - M. Frederic Audier
 - M. Patrick Dechappe

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide par 10 voix pour et 1 voix contre ;

○ D'approuver les commissions telles que présentées par Monsieur le Maire.
AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS PAR LES MEMBRES PRESENTS QUI ONT SIGNE AU REGISTRE.

En mairie le 22/09/2026
Le Maire,
Monsieur Alain COSTESEQUE



Monsieur le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (6, rue Pitot 34063 MONTPELLIER Cedex 2 ; téléphone : 04 67 54 74 10) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr/>.